

DATES.

HISTORIQUE DES FAITS.

- cantonnements vers 11 heures.
Les C.R., C.C. et animaux de selle font mouvement par voie de terre et sont cantonnés au Camp 60
Perles - Groupe : Tués: Néant - Blessés: Néant.
- 4 août Situation sans changement. Repos dans les cantonnements.
Les C.R., C.C. et animaux de selle rejoignent le Régiment.
Un détachement de: 4 officiers, 26 sous-officiers, 40 caporaux et 34 soldats arrivés des Cies divisionnaires pour renforcer le régiment.
- 5 août Situation sans changement.
- 6 et 7 août Situation sans changement. Rien à signaler.
- 8 août 1^o Le lieutenant colonel part en permission de 8 jours. Le chef de Bn Harsoux du 1^{er} Bn prend le commandement du Rég^t.
- 9 août En exécution de l'ordre d'opérations n° 267 du 8 août 1916 de la 82^e Brigade, le Rég^t est enlevé de ses cantonnements par camions autos à 7 h. pour être transporté; l'état Major, la 6^e HR, les 2^e et 3^e Bns à Gachy, le 1^{er} Bn au camp n° 60.
- 10 au 16 août Situation sans changement. Rien à signaler.

DATES.

HISTORIQUE DES FAITS.

14 août

Situation sans changement.
Le régiment reçoit du dépôt du 14^e Rég^t d'Inf^{te} un renfort composé de 3 officiers (sous L^{ts}), un adjudant, 3 aspirants - 14 sergents - 24 caporaux et 82 soldats.
Le sous Lieut. Jayer de la 5^e L^{te} est promu au grade de Chevalier dans le Légion d'Honneur.

18 août

Situation sans changement.

19 août

Situation sans changement.

20 août

Situation sans changement.
Sont promus au grade de Lieutenant: les sous L^{ts} de l'armée active - Hache - Vuidepot - Grouzet - Ducrot - Pesin: Jamu - Blanc.
Au grade de sous Lieut. les Adj^{ts} Tineau - Couton - Mornet - Jeannoluy - Curial - Comaton - Depaux - les sergents majors: Dumas - Roux - les sergents: Vein - Fricque - Chammeul - Sebretou - Chapuis - Luyard - Gaillard.

21 août

En exécution du message téléphonique du 20 août du Général Cdt la 41^e Division n° 18246/P et ordre d'op^{on} n° 180 du 7^e C.A., le régiment est embarqué en entier par camion autos à 6 heures pour être transporté C.A. 1^{er} et 2^e Bns à La neuville - le Pray - 3^e Bn au Camp N.O. de Chézanne. où il est en réserve de C.A. Transport effectué sans incident.
Mouvement des TC et TR par voie de terre. Les TC rejoignent leur unité. Le TR cantonne à L'Épine-Henry.